

«Si le détenu est broyé par la prison, qu'est-ce que la société aura gagné ?» Une directrice d'établissement alerte face à la surpopulation carcérale

Libération, par Chloé Pilorget-Rezzouk, le 1^{er} août 2025

Alors que les maisons d'arrêt débordent, la secrétaire nationale FO-Direction et patronne de la prison de Baie-Mahault (Guadeloupe), Valérie Mousseff, décrit un quotidien intenable et appelle à réfléchir sur la place de la détention dans la société.

Directrice pénitentiaire depuis vingt ans, Valérie Mousseff est à la tête de la prison de Baie-Mahault, la plus grande de Guadeloupe. Elle a accepté de parler à *Libération* en tant que secrétaire nationale FO-Direction (syndicat majoritaire des directeurs des services pénitentiaires) sur le défi majeur posé par la surpopulation, alors que [les chiffres publiés jeudi 31 juillet attestent d'un nouveau record](#), portant le nombre de détenus à près de 85000 personnes.

A quelle situation êtes-vous confrontée ?

La situation de ce début d'été n'a jamais été aussi compliquée. Les signaux d'alerte sont réels et maximaux : on ne peut plus faire face aux flux d'entrants. Les prisons sont en train de craquer. La surpopulation, c'est vraiment le nœud gordien de la prison. Elle fait dysfonctionner toutes nos procédures. Les conséquences de ne pouvoir affecter des personnes seules en cellule sont nombreuses. Et la gestion de la surpopulation mobilise et use toute notre énergie au quotidien, là où on devrait la consacrer à la prévention de la récidive et des violences.

Quelle est la réalité derrière les chiffres ?

Le maximum que l'on peut gérer, avec toutes les ressources disponibles – humaines, matérielles et budgétaires –, c'est un taux d'occupation de 100 %. Mais il faut tenir compte des réalités. A Baie-Mahault, on a fixé cette limite maximale à 225 %. C'est trop, c'est difficile, mais on y arrive encore. La maison d'arrêt comptait récemment 426 détenus pour 173 places, soit une densité de 246 % et 153 matelas au sol. Malgré tous les efforts collectifs, on est dans le rouge en continu depuis un an. Ailleurs, c'est pareil : des taux montent même à 290 %. C'est inédit et cela a une incidence directe sur les violences. En tant que directeur, on doit garantir la sécurité des personnes détenues qui nous sont confiées. C'est notre mission et notre responsabilité. Pour cela, certains profils doivent être

placés seuls car ils sont dangereux. Mais nous n'avons plus aucune cellule individuelle.

Comment se manifeste cette difficulté ?

En prison, il y a de nombreuses personnes à séparer. Qu'elles soient issues de quartiers en guerre en Hexagone, ou appartenant à des gangs aux Antilles. Avant, un détenu menacé pouvait être isolé et sécurisé. Désormais, c'est impossible. Si un magistrat nous signale des risques, nous ne pouvons plus les prendre en compte. Certains détenus ne sortaient pas quand ils étaient seuls en cellule car il existait des craintes pour leur vie. Aujourd'hui, ils ne dorment pas la nuit.

En outre-mer, on ne peut pas organiser de transferts entre les établissements pour rééquilibrer les effectifs. C'est une contrainte insulaire connue. Les transferts se font au compte-goutte. Les Antilles ont un niveau de violence inédit – un taux d'homicides dix fois plus élevé qu'en métropole – et les leviers de gestion nous manquent. Cette situation touche maintenant tous les établissements, qui se voient sans possibilité d'être rééquilibrés. Tout est plein. La situation s'est bloquée.

Quelles sont les conséquences de cette promiscuité forcée ?

Nous déplorons beaucoup d'incidents en cellule – presque quotidiens – directement liés au taux d'occupation. Humainement, déjà, être seul dans 9m², c'est petit. Je me suis toujours dit que si on me mettait dans aussi peu d'espace, même avec des gens que je connaissais, je ne pourrais pas le supporter. Là, on a des gens souvent violents avant de rentrer, qui sont tendus, stressés par l'incarcération, qui perdent tous leurs repères et leurs proches, on les affecte dans des cellules simples quadruplées, avec des inconnus de tous les profils pénaux. Ça commence mal, non ?

Quand il n'y a plus de place, que le détenu ne peut plus bouger à cause des matelas au sol, cela crée une tension permanente. Récemment, on avait sept matelas dans le quartier des mineurs. En une journée, on a eu trois bagarres – alors qu'on en a rarement d'ordinaire. La cellule pour les arrivants dispose de six places sur trois lits superposés. On est monté à 18 personnes avec 12 matelas à terre. On ne peut plus respecter les critères de séparation. Et lorsque le surveillant ouvre la porte, il se prend tout : les contrariétés, le mal-être, la violence contenue qui explose, le refus de réintégrer. Parfois même les coups.

Quelles mesures avez-vous prises face à cette situation de crise ?

Nous avons signé, en novembre 2024, avec les autorités judiciaires et le service pénitentiaire d'insertion et de probation un protocole de gestion des effectifs. Les juges d'application des peines se sont engagés, dès qu'on passe en alerte rouge, à accorder le bénéfice de la totalité des réductions de peine. Avant, lorsqu'un détenu arrivait en détention, il avait une réduction de peine automatique – perdue en cas de mauvais comportement. Depuis la loi confiance en l'institution judiciaire, il doit la «gagner» par son bon comportement. Le problème, c'est qu'il n'y a plus assez de places au travail, en formation, au sport pour tout le monde. On accepte donc de considérer que si un détenu n'a pas d'incident dans de telles conditions, il a fait des efforts.

Le protocole vient compenser la réforme législative, qui a automatiquement engendré de la surpopulation. Grâce à lui, 17 détenus vont sortir plus tôt ce mois de juillet. Tous les auteurs de violences aux personnes, les trafiquants de stupéfiants ou les auteurs d'actes racistes ou antisémites, qui portent atteinte à nos valeurs républicaines, en sont évidemment exclus. On ne fait pas sortir ceux qui peuvent constituer un danger pour les personnes, on anticipe juste des libérations. Chaque place compte.

Quel regard portez-vous sur l'avenir ?

Il y a une réflexion à mener sur le rôle de la prison. L'incarcération doit arrêter d'être présentée comme la solution à tous les problèmes de la société. Nous prenons notre part pour garantir la sécurité de nos concitoyens, mais la prison ne doit plus être la seule peine de référence. Gardons-la pour protéger la société des plus dangereux.

Quelle place donner à la prison ? Veut-on qu'elle redevienne un bagne ? Veut-on libérer des bombes humaines ? Ou permettre au condamné de réintégrer la société et d'y vivre dans le respect de ses semblables ? Le grand public doit comprendre qu'un détenu va toujours sortir. S'il est broyé par la prison, qu'est-ce que la société aura gagné ? Rien. Sinon d'autres victimes.

Entasser des gens dans des cellules, toute la journée, sans rien leur proposer, sans leur ouvrir aucun horizon, ne peut qu'aggraver des troubles mentaux et corporels, ou en créer de nouveaux. Il ne faudrait pas que certains sortent pires que ce qu'ils étaient. La justice n'est pas la vengeance. On doit garder le moyen de donner une chance à tous. Il faut absolument que la prison reste un lieu de transformation d'une vie délinquante vers une vie meilleure. Jamais l'inverse.